

ORDRE DU JOUR

Conseil de Territoire du 06 juin 2016

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 03 mai 2016

ADMINISTRATION GENERALE

- Point n° 1 : Election du 4^{ème} Vice-président suite à la démission de Monsieur Voguet
- Point n° 2 : Election du 6^{ème} Vice-président suite à la démission de Monsieur Carrez
- Point n° 3 : Approbation des conditions de dissolution du syndicat mixte de l'ACTEP
- Point n° 4 : Détermination de la composition du Bureau du Conseil de Territoire – Annule et remplace la délibération numéro 16/04 du 15 janvier 2016
- Point n° 5 : Prise en charge forfaitaire des frais de déplacement des conseillers de territoire (hors Président et Vice-présidents) de ParisEstMarne&Bois

FINANCES

- Point n° 6 : Création des durées d'amortissement des immobilisations affectants le budget principal (M14) et les budgets annexes eau – assainissement (M49)
- Point n° 7 : Approbation du Compte de Gestion 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne – Budget Principal
- Point n° 8 : Approbation du Compte de Gestion 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne – Budget Annexe assainissement
- Point n° 9 : Approbation du Compte Administratif 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne – Budget Principal
- Point n° 10 : Approbation du Compte Administratif 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne – Budget Annexe assainissement
- Point n° 11 : Détermination du résultat de l'exercice 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne - Budget Principal
- Point n° 12 : Détermination du résultat de l'exercice 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne - Budget Annexe Assainissement
- Point n° 13 : Affectation du résultat 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne – Budget Principal
- Point n° 14 : Affectation du résultat 2015 de la Communauté d'agglomération de la Vallée de la Marne – Budget Annexe assainissement
- Point n° 15 : Approbation du Compte de Gestion 2015 de la Communauté de Communes de Charenton/Saint-Maurice – Budget Principal
- Point n° 16 : Approbation du Compte Administratif 2015 de la Communauté de Communes de Charenton/Saint-Maurice – Budget Principal
- Point n° 17 : Détermination du résultat de l'exercice 2015 de la Communauté de Communes de Charenton/Saint-Maurice – Budget Principal

ENVIRONNEMENT

- Point n° 18 : Approbation des nouveaux statuts de l'Agence Métropolitaine des déchets ménagers (SYCTOM)
- Point n° 19 : Reconduction des travaux d'entretien et des visites du sentier pédagogique sur l'île des loups en 2016

TRANSPORT

- Point n° 20 : Approbation du rapport annuel d'activité pour l'année 2015 concernant la gestion de la gare RER E Nogent-sur-Marne / Le Perreux-sur-Marne

EAU, ASSAINISSEMENT ET VOIRIE

- Point n° 21 : Approbation de l'adhésion des communes de Bezons, Saint-Prix et Montlignon au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
- Point n° 22 : Demande de subventions et prêts à taux zéro auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les opérations d'études et travaux de l'EPT ParisEstMarne&Bois – Autorisation du Président ou de son conseiller délégué à solliciter des subventions
- Point n° 23 : Procès-verbal de mise à disposition par la commune de Saint-Maur-des-Fossés des biens meubles et immeubles affectés à la compétence eau exercée par l'EPT ParisEstMarne&Bois
- Point n° 24 : Procès-verbal de mise à disposition par le Territoire ParisEstMarne&Bois des biens meubles et immeubles affectés à la compétence eau exercée par le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
- Point n° 25 : Convention de gestion provisoire tripartite de la compétence eau potable entre la commune de Saint-Maur-des-Fossés, EPT ParisEstMarne&Bois et le Syndicat des Eaux d'Ile-de-France
- Point n° 26 : Convention d'occupation temporaire du domaine public du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France par des relais radiotéléphoniques nécessaires au fonctionnement du service assainissement de l'EPT

URBANISME

- Point n° 27 : Approbation de la poursuite de l'instruction de la révision du Règlement Local de Publicité de Fontenay-sous-Bois par le territoire ParisEstMarne&Bois

RESSOURCES HUMAINES

- Point n° 28 : Approbation de la mise en place des prestations interministérielles d'actions sociales à réglementation commune allouées en faveur du personnel de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois
- Point n° 29 : Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services Techniques

COMMUNICATION AU CONSEIL

Communication du relevé des décisions du Président prises en application de l'article L. 2121-22 du code général des collectivités territoriales et des délibérations du Bureau